



Distinctions fédérales Flèches et plumes, du changement pour la rentrée !



Des flèches et des plumes relookées, quelques modifications sur règles d'obtention, voilà ce qui vous attend pour la rentrée de septembre.

- **A compter du 1er septembre 2016**, l'obtention des plumes se fera sur des blasons de 80 cm à l'unique distance de 10 mètres avec des scores à réaliser une puis deux et jusqu'à cinq fois pour la plume jaune.
- **Pour les flèches**, la principale modification est le passage à 6 volées de 6 flèches (au lieu de volées de 3 flèches), pour unifier le nombre de flèches tirées à 36 flèches (au lieu de 18 flèches) à chaque niveau. La distance de tir a également été adaptée sur les flèches bronze, argent et or aux distances tirées en arc classique et en arc à poulies.

A cette occasion les insignes ont été modernisés avec une forme plus aérodynamique !

- **A noter également l'arrivée du Pass'Arc** et de ses petits insignes en forme d'arc, excellent outil pour évaluer les compétences de l'archer dans sa pratique pour les clubs et la pratique extra-fédérale.
- **A compter du 16 août 2016**, le prix des flèches et des plumes passe à 2,70€, les arcs du Pass'Arc restent à 2,50€.

Les anciens modèles de flèches et de plumes bénéficient d'un prix promotionnel de 1,80€ et ce, jusqu'à épuisement des stocks.

- **A venir également, début octobre, de nouveaux badges métalliques pour les compétiteurs salle et FITA**, avec de nouveaux barèmes pour toutes les catégories.

Les badges des autres disciplines - *Tir en campagne*, *3D*, *Tir Nature*, *Tir Fédéral* et *Beursault* - n'ont subi aucune modification

En vente uniquement sur la Boutique Clubs FFTA.